



## Probleme testament succession

Par **pupuce19**, le **29/10/2013** à **19:05**

Bonjour,

Mon père est décédé début avril 2013. Nous sommes 3 enfants. Il était en hépad.

Le soir de son enterrement, ma soeur m'a montré très furtivement une photocopie de testament en sa faveur que je n'ai pas eu le temps de lire. J'hérite de tout m'a-t-elle dit...

Quand il était à la clinique car atteint d'un cancer, il était sain d'esprit, il m'a dit qu'il avait fait ses papiers testamentaires en ma faveur et celle de ma soeur.

J'ai saisi mon notaire pour la succession, car elle ne voulait pas et m'avait dit qu'elle et son mari s'en occupaient. Entre temps, par la poste, légalement, un conseiller m'a confirmé qu'une grosse somme avait été débitée d'un livret A quelques jours avant sa mort. Puis pas de nouvelles depuis avril. Ce matin, j'ai reçu de mon notaire une photocopie du testament et des comptes bizarres.

Il s'avère qu'elle a saisi un notaire, quand, je ne sais pas. Il ne m'a pas contacté. La photocopie du testament que j'ai reçu est un faux. Il ne correspond pas à celui que j'ai vu. On voit une partie normale, puis une partie presque illisible.... Je l'ai montré et l'on m'a dit que c'était un montage. Mon père s'est trompé sur sa date de naissance.

Mon notaire ne peut pas avoir d'autres éléments et ne veut pas que je contacte le notaire de ma soeur. Je veux voir le vrai testament. De plus, ce qui m'a été envoyé pour les comptes, il y a peu de choses. Pendant un certain temps, ma soeur, s'est servie du chèquier postal de mon père et mon beau-frère étant maire et comptable ont fait soi disant rentrer l'argent des "caisses"

. Mon père n'avait jamais voulu faire une procuration à ma soeur mais l'argent a été débité du livret A, peut-être aussi sur d'autres comptes. Je voudrais avoir et voir les mouvements des comptes bancaires et livrets plusieurs mois en arrière. La pareil, son notaire n'a rien renvoyé au mien. Je ne sais pas quoi faire. Par contre, il me dit qu'il faut accepter ou renoncer...

Le vrai testament n'existe pas et tout est montage grossier et je pense qu'elle a retiré l'argent sans procuration. Le pire, nous avons maintenant des dettes et il y a aussi un terrain qu'elle veut récupérer et vendre.

Je ne sais plus quoi. J'ai envie de contacter un notaire de la Chambre des Notaires pour m'aider.

Je vous remercie à l'avance de vos réponses, de votre savoir sur les règles successorales, testaments, comptes bancaire etc....

Cordialement et encore merci beaucoup.